

Mise à jour n° 26 de la collection Normes – Ouvrages routiers	<b>Février 2003</b>
<b>4<sup>e</sup> mise à jour du Tome V – Signalisation routière</b>	

**Pages liminaires**

À enlever		À insérer	
page	date	page	date
Faux titre et Données de catalogage (Vol. 1 et 2)		Faux titre et Données de catalogage (Vol. 1 et 2)	
Faux titre et Dépôt légal (Vol. 1 et 2)		Faux titre et Dépôt légal (Vol. 1 et 2)	
Avant-propos et Note aux utilisateurs (Vol. 1)		Avant-propos et Note aux utilisateurs (Vol. 1)	
Table des matières v à vi (Vol. 1)		Table des matières v à vi (Vol. 1)	

**Pages de chapitres du tome**

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
1	7 et 8	Juin 2002	7 et 8	Juin 2002 et Fév. 2003	Tableau 1.9-1, déplacement du panneau « Chevron d'alignement dans un carrefour giratoire » vers la catégorie « Danger » et ajout du panneau « Soyez visibles » (D-500) et de ses dimensions.  Tableau 1.9-6, changement aux noms des bureaux d'information touristique et modifications aux dimensions minimales du panneau « Relais touristique ».  Section 1.11, ajout de précisions concernant l'utilisation des lettres majuscules et minuscules sur les panneaux d'indication.
	11 et 12	Juin 2002	11 et 12	Juin 2002 et Fév. 2003	
	17 et 18	Juin 2002	17 et 18	Juin 2002 et Fév. 2003	
2	1 et 2	Juin 2002	1 et 2	Juin 2002 et Fév. 2003	Mise à jour de la table des matières.  Section 2.10, ajout de texte concernant l'emplacement du panneau « Contournement d'obstacles » aux carrefours giratoires et ajout d'une référence au DN 001B.  Section 2.13.1, nouvelle section concernant l'interdiction de virage à droite au feu rouge.  Section 2.15.1, correction du lettrage de plusieurs panneaux « Accès interdit aux camions ».  Section 2.22, correction du lettrage du panneau « Dégel ».
	11 et 12	Juin 2002	11 et 12	Fév. 2003	
	15 à 18	Juin 2002	15 à 18.2	Fév. 2003	
	25 et 26	Juin 2002	25 et 26	Juin 2002 et Fév. 2003	
	DN 001A à DN 002	Juin 2002	DN 001A à DN 002	Juin 2002 et Fév. 2003	DN 001A, corrections des cotes « X » et « Y », représentant les distances d'installation du panneau « Arrêt » par rapport à l'intersection.

Mise à jour n° 26 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Février 2003

4<sup>e</sup> mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Pages de chapitres du tome

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
2					DN 001B, ajout d'un panneau de direction installé avant la sortie du carrefour giratoire et d'une note concernant le panneau « Vitesse recommandée ».
3	1 et 2	Juin 2002	1 et 2	Fév. 2003	Mise à jour de la table des matières.
	5 et 6	Juin 2002	5 et 6	Juin 2002 et Fév. 2003	Tableau 3.2-1, ajout du panneau D-500 dans la troisième colonne.
	23 et 24	Juin 2002	23 et 24	Juin 2002 et Fév. 2003	Section 3.30, correction du panneau « Début de zone scolaire » (D-265-D).
	37	Juin 2002	37	Fév. 2003	Section 3.53, nouvelle section concernant l'installation du panneau « Soyez visibles », indiquant aux usagers d'allumer leurs phares à l'entrée des tunnels.
4	19 à 22	Juin 2002	19 à 22	Juin 2002 et Fév. 2003	Section 4.19.1, correction des flèches sur les panneaux « Détour » (T-90-3-G et T-90-3-D) et ajout de texte permettant d'annoncer la longueur du détour.
	41 et 42	Juin 2002	41 et 42	Fév. 2003	Annexe B, correction du lettrage sur les panneaux « Voie cyclable barrée » et « Détour sur une voie cyclable », correction des flèches sur les panneaux « Détour » et correction du numéro du panneau « Fusion des 3 voies à gauche ».
5	1 à 6	Juin 2002	1 à 6	Juin 2002 et Fév. 2003	Mise à jour de la table des matières.
	15 à 20	Avril 2001	15 à 20	Avril 2001 et Fév. 2003	Section 5.4.2.2, remplacement des exemples de panneaux de destination contenant des noms de municipalités fusionnées.
	29 et 30	Juin 1999	29 à 30.2	Fév. 2003	Section 5.4.3.1, remplacement d'un exemple de panneau de direction contenant des noms de municipalités fusionnées et ajout de texte concernant l'installation de deux panneaux de direction aux carrefours giratoires.
	37 et 38	Avril 2001	37 et 38	Avril 2001 et Fév. 2003	Section 5.5.4.3, modification des conditions pour la signalisation des noms de rues sur pont d'étagement d'autoroute.
	51 et 52	Juin 2002	51 et 52	Juin 2002 et Fév. 2003	Section 5.6.3.5, modification du pictogramme « Train de banlieue ».
	69 à 72	Juin 2002	69 à 72	Fév. 2003	Section 5.8.1.4, modification au texte pour tenir compte des nouvelles catégories de bureaux d'information touristique et modification du panneau « Relais touristique ».

Mise à jour n° 26 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Février 2003

4<sup>e</sup> mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Pages de chapitres du tome

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
5	79 et 80	Juin 2002	79 et 80	Fév. 2003	Section 5.8.2.4 d), remplacement du nom de municipalité « Hull » par « Gatineau ».
	87 et 88	Juin 2002	87 et 88	Juin 2002 et Fév. 2003	Section 5.8.2.5 a), correction du nom des régions touristiques « Mauricie » et « Centre-du-Québec ».
	91 à 99	Juin 2002	91 à 104	Fév. 2003	Section 5.8.3, remplacement du terme « itinéraires provinciaux » par « itinéraires nationaux ».
	DN 029 à 032A	Juin 1999 et Avril 2001	DN 029 à 032A	Fév. 2003	Section 5.9.4.2, remplacement du nom de municipalité « Hull » par « Gatineau » et référence aux nouvelles annexes G à K illustrant les corridors d'exclusion.
6	1 et 2	Avril 2001 et Juin 2002	1 et 2	Fév. 2003	Annexe A, ajout des nouveaux pictogrammes « Centre de plein air », « Jardin zoologique », « Parc et forêt habitée », « Poterie » et « Soufflage de verre ».
	11 et 12	Juin 2002	11 à 12.2	Juin 2002 et Fév. 2003	Annexes B à K, modifications aux sections réservées à la signalisation des attraits majeurs et séparation en deux séries d'annexes : sections réservées (B à F) et corridors d'exclusion (G à K).
7	13 et 14	Juin 2002	13 et 14	Juin 2002 et Fév. 2003	DN 029, correction au marquage des lits d'arrêt.
	37 et 38	Juillet 2000	37 et 38	Juillet 2000 et Fév. 2003	DN 030, 031 et 032A, modifications pour tenir compte des nouvelles catégories de bureaux d'information touristique.
8	1 à 8	Juin 1999 et Juin 2002	1 à 8	Juin 2002 et Fév. 2003	Mise à jour de la table des matières.
	11 et 12	Juin 1999 et Juin 2002	11 et 12	Fév. 2003	Section 6.10.1, ajout de texte et d'une figure concernant le décalage des lignes d'arrêt.

Mise à jour n° 26 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Février 2003

4<sup>e</sup> mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Pages de chapitres du tome

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
8	17 à 40	Juin 1999 et Juin 2002	17 à 40	Juin 1999 et Fév. 2003	<p>Tableau 8.4-1, correction aux couleurs des feux pour piétons à décompte numérique.</p> <p>Section 8.5.1.4, reformulation du critère 6 et ajout d'un exemple de vérification.</p> <p>Abaques 8.5-1 à 8.5-12, correction des courbes associées aux équations.</p> <p>Abaque 8.5-13, ajout d'une note concernant le débit de piétons.</p> <p>Section 8.5.2.2, ajout de la possibilité d'installer une bande réfléchissante sur l'écran de visibilité.</p> <p>Section 8.5.2.3, ajout d'un paragraphe pour préciser qu'il est interdit d'afficher un même symbole de couleur différente dans une lentille.</p> <p>Section 8.5.2.5, ajout d'une référence au nouveau DN 019 et à la nouvelle section 8.8.2.4.</p> <p>Tableau 8.5-3, figure 8.5-3 et figure 8.5-4, remplacement de la cote « d » par « d<sub>h</sub> » pour identifier la distance par rapport à la ligne d'arrêt.</p> <p>Section 8.5.2.9, modification à la distance d'installation maximale des têtes de feux de circulation en aval de l'intersection, reformulation du texte pour spécifier la marche à suivre lorsqu'il est impossible d'installer de tels feux, remplacement de la cote « d » par « d<sub>v</sub> » pour identifier la distance entre la tête de feux et la ligne d'arrêt et ajout d'une référence au tableau 8.6-1.</p> <p>Section 8.5.3.2, ajout de précisions concernant le mode clignotant lors de la mise en service des feux de circulation et lors de leur enlèvement.</p> <p>Figure 8.5-5, remplacement de la cote « d » par « d<sub>v</sub> » pour identifier la distance entre la tête de feux et la ligne d'arrêt.</p>
	47 et 48	Juin 1999	47 et 48	Juin 1999 et Fév. 2003	<p>Section 8.5.3.4, retrait du paragraphe indiquant qu'une flèche verte de virage à droite ne peut être allumée en même temps qu'une silhouette blanche de feux pour piétons.</p>
	51 et 52	Juin 1999 et Juin 2002	51 et 52	Juin 1999 et Fév. 2003	<p>Tableau 8.6-1, ajout des distances de visibilité d'arrêt et d'anticipation pour une vitesse de base de 50 km/h.</p>

Mise à jour n° 26 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Février 2003

4<sup>e</sup> mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Pages de chapitres du tome

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
8	55 à 57	Juin 2002	55 à 66	Fév. 2003	Section 8.8, ajout d'une nouvelle section sur les feux pour piétons à décompte numérique. Section 8.9, ajout d'une nouvelle section sur les signaux sonores pour personnes ayant une déficience visuelle.
	DN 013 à 016	Juin 1999 et Juin 2002	DN 013 à 016	Fév. 2003	DN 013, changement de l'orientation des têtes de feux de circulation installées sur les fûts, ajout de têtes de feux pour piétons à décompte numérique et de leurs cotes d'installation et ajout du panneau I-395 sur le fût de gauche. DN 014, modification à la distance d'installation maximale des têtes de feux de circulation en aval de l'intersection (cote « X ») et ajout de la cote « Y ». DN 015, remplacement de la cote « d » par « d <sub>v</sub> » pour identifier la distance entre la tête de feux et la ligne d'arrêt et remplacement de la tête de feux pour piétons standards par une tête avec décompte numérique.
	DN 019 à 024	Juin 1999	DN 019 à 021	Fév. 2003	DN 016, illustration d'une bordure au lieu d'un trottoir sur le côté droit du dessin. DN 019, nouveau dessin normalisé illustrant les têtes de feux pour piétons à décompte numérique et leurs dimensions (têtes de feux verticales). DN 020, nouveau dessin normalisé illustrant les têtes de feux pour piétons à décompte numérique et leurs dimensions (têtes de feux horizontales et symboles combinés). DN 021, nouveau dessin normalisé illustrant l'emplacement et la hauteur d'installation des têtes de feux pour piétons à décompte numérique. DN 022 à 024, page indiquant que ces dessins sont inexistantes.